

La constitution de notre patrimoine immobilier

Notre intention était de conserver la maison de Coignières et celle du Pont et de faire la navette entre les deux. Pendant un an nous nous partagerons entre les deux maisons.

Les voyages aller/retour et l'entretien des deux maisons s'avèrent vite être une galère et une dépense inutile d'énergie et d'argent. En 1997 nous décidons de mettre la maison de Coignières en vente. Une décision difficile à prendre, car quitter nos voisins et abandonner nos activités culturelles et sportives qui depuis 27 ans occupaient notre vie; étaient des changements radicaux.

À cette époque le marché immobilier n'était pas très favorable. La famille Feuillette et les Espié, nos voisins, étaient amis car le chef de famille, chef d'orchestre, dirigeait la chorale dans laquelle chantaient Marie Noël et Jean Yves. C'est ainsi qu'ils apprirent que notre maison allait être à vendre. Nous avons payé cette maison 250.000 francs et nous la revendons 1 250 000 francs.

C'est Jacques Bataillon qui nous déménage les meubles. Il nous faudra de nombreux aller-retour avec la remorque et le Citroën Évasion achetée dès notre retour de Turquie, pour vider la maison de tout ce que nous avons accumulé depuis notre aménagement en 1974.

Coté meuble nous sommes pourvus, car non seulement nous avons ceux de Coignières, mais aussi ceux achetés pour meubler l'appartement d'Istanbul, qui viennent s'ajouter aux meubles existants du Pont Chrétien.

Une fois au Pont il fallait que je m'occupe. Nous nous sommes donc inscrits à toutes les associations qui nous intéressaient. Le Cercle Laïque & Culturel, les restos du Coeur, les amis du musée d'Argentomagus.

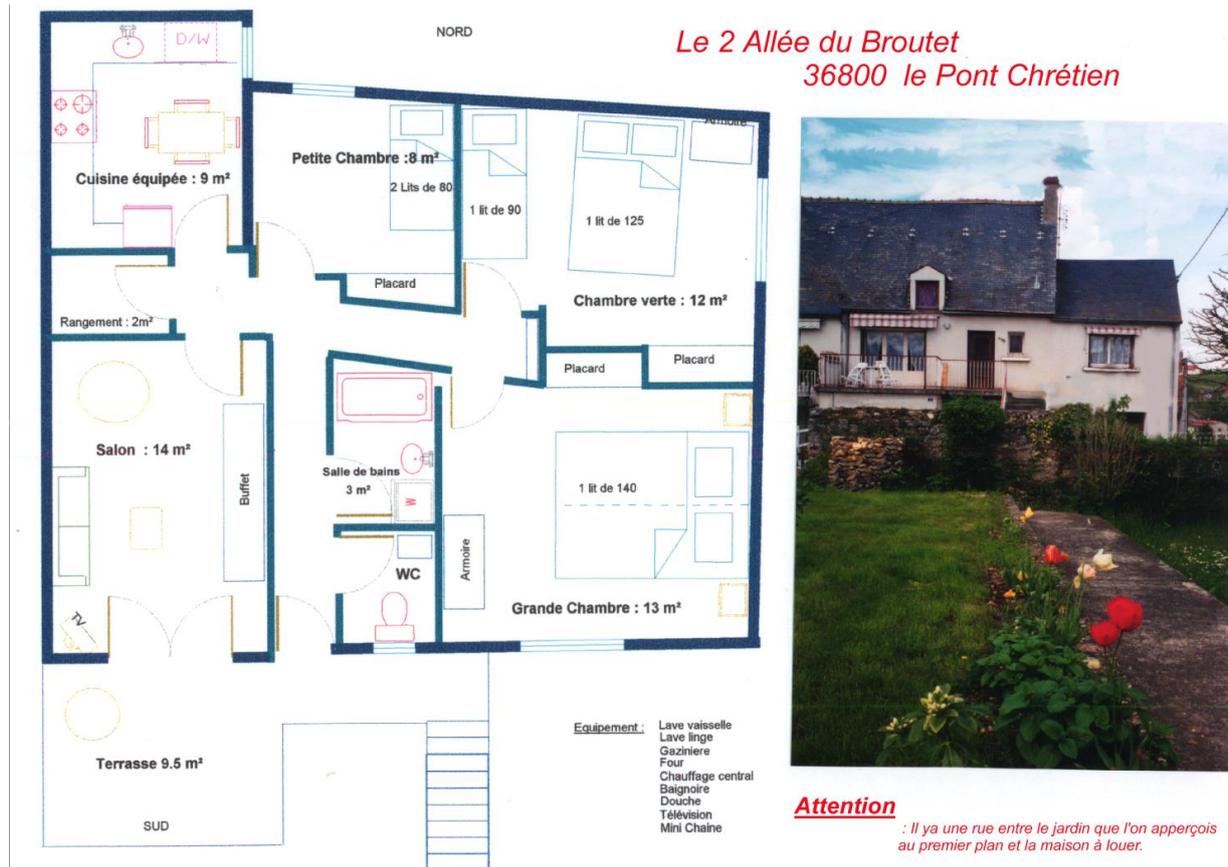
1996 : Un petit retour en arrière, alors que nous étions encore en Turquie, pendant l'un de mes nombreux retours en France, alors que je passais un week-end au Pont, je vis arriver dans le jardin, le fils de notre voisin Boltz.

- "Mon père est mourant et nous vendons la maison, êtes-vous intéressé ?"

Je l'étais d'autant plus que depuis des années la fenêtre qui donnait directement sur notre cour nous dérangeait. Ne laissant pas paraître mon intérêt je lui demande combien il en voulait.

- "Je reçois un notaire et une agence cet après-midi et je reviens vous voir".

Ce qu'il fit quelques heures après en me donnant les prix estimés ; 280 000 fr avec seulement 2/3 déclarés. Reprenant l'avion pour Istanbul le lendemain je lui promettais une réponse dès mon retour.



Comme promis, le lendemain je l'appelais et lui fit une offre à 240 000 Fr lui précisant que j'avais l'argent et que nous pourrions conclure l'affaire sous une quinzaine. C'est comme cela que nous sommes devenus les propriétaires du 2 allée du Broutet.

Lorsque nous en prime possession, les fils Boltz laissèrent la totalité des équipements. Ils ne prirent même pas la peine de vider les armoires et c'est ainsi qu'en triant leurs papiers, je découvris une partie de leur vie. Le grand-père de ceux qui m'avaient vendu était un communiste pur et dur qui avait été emprisonné à Vierzon pendant la guerre. Élu député, il fit un voyage d'études en URSS (Union des républiques socialistes soviétiques). J'interrogeais Mme Boltz pour lui demander ce que je devais faire des papiers et des vieux films que j'avais rassemblés : Jetez-les me dit-elle. Je les ai bien évidemment gardés laissant le soin à nos héritiers de s'en débarrasser.

Disposant d'un capital relativement important nous décidions de le partager entre Laurent et Valérie. Je les aidais donc à acquérir leurs deux maisons, l'une à Bourges, rue Lafontaine, l'autre au Pont Chrétien, Rue de l'Époque.

1998 : La maison d'Argenton fut notre premier placement. Après avoir visité plusieurs appartements et logements, je choisisais celui situé au bord de la Creuse près du moulin de Bord, sur un emplacement exceptionnellement agréable.

Le logement se composait de 2 pièces situées au-dessus d'un garage et d'un cellier. J'en fis l'acquisition pour 25 000F (3000€), mais tout était à refaire : le toit, le sol de la cuisine, la



Le 15, bis Rue du moulin de Bord

plomberie, l'électricité, les huisseries. Il fallait installer le chauffage, des toilettes et une salle de bains, aménager les combles, revoir complètement la distribution des pièces.

Comme je destinais ce logement à la location j'obtins un prêt de L'ANA ce qui réduisit considérablement la somme à investir. Je fis faire les gros travaux par des artisans (toiture, plomberie, chauffage et électricité) et exécuta le reste, ce qui m'occupa presque une année. L'ensemble me coûta environ 350 000F (60 000€) subventionnés à 40% par l'ANA à la condition que je le loue pendant 10 ans.

Au Pont-Chrétien, notre maison était une maison de campagne et quelques aménagements s'imposaient. Je commençais par la cuisine, puis la salle de bains du 1er étage, le bureau et enfin la salle de bains du bas.



Étant propriétaire du 2 allée du Broutet j'abattais partiellement le mur de séparation et fis construire l'abri bois.

Une petite surprise nous attendait quand pour aplanir le terrain et consolider les fondations de chez Angèle les maçons tombèrent sur des ossements humains. Ce que confirma un ami de Laurent archéologue.

La construction de l'abri bois

Pendant quelque temps j'aidais Laurent à aménager sa maison de Bourges car elle n'avait pas de salle de bains et les toilettes étaient au fond du Jardin.

Au 2 Allée du Broutet, nous avons donc acheté une maison entièrement meublée ce qui nous permis de la louer tel quel dès le mois de septembre suivant à la fille de gens que nous rencontrions tous les étés dans les Cévennes et qui venait d'être nommée à la prison de Châteauroux conseillère d'insertion et probation¹.

Et c'est ainsi que pendant dix ans j'allais devenir visiteur de prison.

¹ Voir chapitre Visiteur de prison.

Un peu plus tard nous fîmes connaissance des Talbot propriétaires d'une maison aujourd'hui disparue, située sur ce qui est le petit parking au croisement des rues de l'Époque et du Broutet.



La maison Talbot à l'intersection de l'allée du Brouet et la rue de l'Époque (janvier 2007)



Démolition de la maison Talbot le (février 2008

Perclus de rhumatismes et désireux de vendre cette maison confortable mais entourée de rue, M.Talbot me proposa de l'acheter. Je n'étais évidemment pas intéressé, mais il m'offrait aussi d'acquérir un cellier et deux petites écuries qui se trouvaient de l'autre côté de sa maison, juste en face de la nôtre, de l'autre côté du Trait. L'affaire fut conclue pour 25 000fr (4000€). Le reste de la longère en très mauvais état était envahi par les ronces et par une végétation inextricable; il appartenait à la famille Dolidier qui habitait Châteauroux. Dès cette acquisition conclue je pris contact avec eux mais la mère, hébergée par sa fille et qui avait occupé la maison refusait de vendre. J'obtenais cependant la promesse que je serai prévenu le jour où elle vendrait.

2001 : La maison de Chabenet ; Jean Pierre et Marie Thé avaient depuis longtemps envie d'acquérir une grange qui était au fond de leur terrain en bordure de la rue principale. Mais la propriétaire refusait de la vendre séparément de la maison qui se trouvait en face.



Ne voulant pas conserver trop d'argent liquide j'envisageais d'acheter l'ensemble et de revendre la grange aux Caux. La mise à prix était de 400 000F (60 000€) mais cette maison était en vente depuis très longtemps et visiblement elle avait du mal à trouver un acquéreur. Je commençais donc les discussions avec l'agence immobilière de St Gaultier et fit une offre à 250 000F; offre qui au grand étonnement de l'agence fut acceptée.

Quelque temps après je revendais la grange à Jean-Pierre et Marie Thé pour 100 000F, il ne me restait plus qu'à finir les travaux et rendre cette maison habitable.

La maison au 12 rue principale à Chabenet

2003 rue de l'Époque : Bien plus tard, alors que j'avais oublié l'engagement que je reçu, un appel de Melle Dolidier pour me prévenir de la mort de sa mère et m'informant qu'elle avait déjà un acquéreur qui n'attendait que la mise à disposition du crédit qu'il avait sollicité, pour acheter. Assez curieusement je n'avais plus envie de me lancer dans les travaux. L'état des bâtiments et du terrain m'effrayait un peu. En y réfléchissant et en parlant aux amis, je réalisais des nuisances qui pourraient s'en suivre si un autre que nous en faisait l'acquisition. C'est ainsi que je repris contact et alors que l'autre acquéreur n'avait toujours pas obtenu l'autorisation de crédit, nous passions devant notaire et pour 120 000 F (20000€) nous devenions les propriétaires de presque la totalité des maisons bordant le trait.

Je devais travailler plus d'un an pour rendre cette maison habitable. Je fis faire les travaux importants de charpente et toiture et réalisait tout le reste.



Les travaux rue de l'Époque